

**Délibération N° 2016-35**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 4 mai 2016,  
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

**Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014, notamment l'article 38 ;  
**Sur proposition de la Présidente,**

**Prend la délibération suivante :**

**OBJET : Election du/de la Vice-président.e enseignant.e du Conseil d'administration.**


A l'issue du 2<sup>ème</sup> tour, M. James WALKER est élu Vice-président enseignant du Conseil d'administration.

La présente délibération est adoptée à la majorité.

Membres en exercice : 30  
Quorum : 16  
Présents et représentés : 23  
Dont :  
Pour : 15  
Abstentions : 8

Fait à Lyon, le 9 mai 2016

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.